

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Florent Gibert – Maréchal-Ferrant

Dernière mise à jour : 2026

1. IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Florent Gibert – Maréchal-Ferrant

Activité : Maréchalerie – Ferrure – Parage – Soins du pied du cheval

Statut : Entreprise individuelle

Téléphone : 0638038928

E-mail : florent.gibert24@gmail.com

SIRET : 10309817400016

Adresse : 60 rue de l'école 43200 Araules

2. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations entre Florent Gibert, maréchal-ferrant, et toute personne faisant appel à ses services.

Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

3. PRESTATIONS

Les prestations proposées comprennent notamment :

- Ferrure complète
- Ferrure partielle
- Parage
- Entretien du pied
- Gestion des pathologies du pied
- Pose de ferrures spécifiques
- Interventions sur chevaux de sport et de loisirs
- Conseils et suivi du cheval

Les prestations sont réalisées dans le respect du cheval, des règles de sécurité et du savoir-faire professionnel du maréchal-ferrant.

4. PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone, message ou tout autre moyen convenu.

Le client s'engage à fournir des informations exactes concernant :

- le lieu d'intervention,
- le comportement du cheval,
- les besoins spécifiques éventuels.

Le client doit être présent lors de l'intervention ou désigner une personne responsable du cheval.

5. CONDITIONS D'INTERVENTION

Le client s'engage à mettre à disposition :

- un cheval manipulable dans des conditions normales de sécurité,
- un espace de travail sécurisé, propre et suffisamment éclairé,
- un sol stable et adapté.

Le maréchal-ferrant se réserve le droit de refuser une intervention si :

- le cheval présente un danger,
- les conditions de sécurité ne sont pas réunies,
- l'intervention risque de compromettre la sécurité des personnes ou de l'animal.

Toute intervention interrompue pour raisons de sécurité pourra être facturée.

6. TARIFS

Les tarifs sont communiqués avant intervention sur demande.

Les prix peuvent varier selon :

- le type de prestation,
- le comportement du cheval,
- les ferrures utilisées,
- les déplacements,
- les urgences.

Les tarifs sont exprimés en euros.

7. DÉPLACEMENTS

Des frais de déplacement peuvent être appliqués selon la distance ou le nombre de chevaux à traiter.

Les tournées peuvent être organisées afin d'optimiser les déplacements.

8. PAIEMENT

Le règlement est dû le jour de l'intervention, sauf accord particulier.

Modes de paiement acceptés :

- Espèces
- Virement bancaire
- Chèque

En cas de retard de paiement, le professionnel se réserve le droit de suspendre toute intervention future jusqu'au règlement complet des sommes dues.

9. ANNULATION ET RETARD

Toute annulation doit être signalée au minimum 24 heures avant le rendez-vous.

En cas d'absence du client, de cheval non disponible ou d'annulation tardive, un déplacement pourra être facturé.

En cas de retard important du client, l'intervention pourra être reportée.

10. RESPONSABILITÉ

Le propriétaire du cheval reste responsable de son animal durant toute l'intervention.

Florent Gibert ne pourra être tenu responsable :

- des réactions imprévisibles du cheval,
- des blessures causées par l'animal,
- des conséquences liées à un défaut d'information du client.

Le maréchal-ferrant est soumis à une obligation de moyens et non de résultat.

11. URGENCES

Les demandes urgentes sont traitées selon les disponibilités.

Une majoration tarifaire peut être appliquée pour les interventions urgentes, de nuit, les week-ends ou jours fériés.

12. GARANTIE ET SUIVI

Toute anomalie constatée après intervention doit être signalée rapidement.

En cas de perte de ferrure dans un délai raisonnable après la prestation, une solution adaptée pourra être proposée selon les circonstances.

13. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation professionnelle.

Elles ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de ses données.

14. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée avant toute action judiciaire.

15. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Toute prise de rendez-vous ou recours aux services de Florent Gibert implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Florent Gibert – Maréchal-Ferrant

Ferrure • Parage • Chevaux de sport et de loisirs

Fait à : ...ARAUDES.....
Le : 15 / 05 / 2026
Signature :
M. GIBERT Florent


